La crise sociale est toujours là Après 6 mois, rien n'a changé

Le 26 septembre dernier, la fédération SUD PTT organisait une conférence de presse sur le thème du mal-être au travail à La Poste avec des victimes ou familles de victimes La médiatisation qui en a suivi a mis en lumière la campagne que nous menions depuis des mois contre les orientations stratégiques de La Poste, causes premières de ce mal-être : réorganisations incessantes suppressions d'emplois et renoncement au service public par du tout commercial, aboutissant à des conditions de travail fortement dégradées et un travail vidé de son sens

evant le déferlement médiatique, la direction a tenté d'éteindre l'incendie en ouvrant des négociations sur les conditions de travail, limitées aux seuls personnels de la distribution, alors que toutes les organisations syndicales exigeaient qu'elles soient étendues à l'ensemble des branches.

En réalité, La Poste en a profité pour entériner une partie de ses orientations stratégiques que nous combattions, en l'occurrence le nouveau schéma industriel à la distribution.

L'accord qui vient ainsi d'être signé est une véritable mise à mort du métier de facteurfactrice, saupoudrée de quelques primes et promotions, et de promesses d'embauches mais qui ne couvriront absolument pas tous les départs.

Cependant sur le terrain, le mécontentement des agents grandit face à ce qui s'annonce comme un cataclysme pour la distribution. Il va bien falloir pour les syndicalistes qui se respectent organiser la riposte et la résistance.

Ce qui vient de se passer au courrier est un coup de semonce pour l'ensemble des métier.

Pour SUD PTT, la bataille contre le plan stratégique de La Poste n'est pas perdue. C'est cette straest tégie qui responsable de la souffrance qui s'est traduite ces dernières semaines par au moins 3 tentatives de suicides.

Le dialogue social a des règles... sauf à La Poste

La Poste n'hésite pas à utiliser des pratiques tout à fait déloyales en détournant le périmètre de l'accord pour essayer de mettre à mal la possibilité d'une opposition.

Le 25 janvier 2017 La Poste déclare à l'AFP : « La représentativité retenue pour cet accord est celle de la branche servicescourrier-colis ». Dans cette optique, l'accord devenait caduc avec l'opposition de la CGT et de SUD. Nous avons annoncé que nous ne signerions pas ce texte au vu de son contenu et des remontées de nos militant-es et du personnel, la Cgt étant encore en consultation.

Par une communication téléphonique aujourd'hui, alors que l'accord a été signé mardi 7 février, La Poste nous annonce qu'elle change le périmètre de l'accord en l'étendant sur l'ensemble de l'entreprise. Résultat SUD et CGT seules ne pourront faire tomber l'accord en s'y opposant. Elle le fait en totale complicité avec les signataires.

Pour la fédération SUD PTT en changeant sciemment les règles de calcul du poids de chaque organisation syndicale, La Poste est clairement sur le terrain de la déloyauté des négociations. Mais c'est aussi un aveu de faiblesse. Elle essaye de passer en force par des tours de passe passe alors qu'elle a perdu toute crédibilité et que de moins en moins de postier-es croient en sa stratégie.

SUD PTT n'hésitera pas à utiliser tous les moyens pour faire valoir le droit face à ce qu'elle assimile à un coup de force dans le dialogue social postal.

C'est pourquoi nous proposons à tous les personnels et toutes les équipes syndicales de construire ensemble une grève nationale tous services d'ici la fin mars, et proposons la date du 23 mars.







